

MAULD'INFO



Discours de Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de Maulde lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le samedi 04 janvier 2025



Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,
Chers Mauldoises et Mauldois, chers amis,

Tout d'abord je tiens à remercier mon 1er adjoint Florian FINET pour les bons vœux qu'il vient de m'adresser au nom du Conseil Municipal et pour le bilan qu'il vient de nous dresser.

Mes remerciements pour l'excellente collaboration à vous les élus :

- M. Guillaume FLORQUIN, notre député,
- M. J-Michel MICHALAK, conseiller Régional
- M. Eric RENAUD, conseiller départemental,
- Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté de la Porte du Hainaut,
- Mesdames, Messieurs les Maires, adjoints et conseillers.

A mon tour de vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et réussites dans vos projets tant personnels que professionnels. C'est un honneur non mesurable pour moi de m'adresser à vous cette année en qualité de Maire de Maulde et non plus en tant que premier adjoint. Je rappelle la lourde décision que Nicolas BOUCHEZ, mon prédécesseur a pris en démissionnant en juillet dernier.

Je le remercie pour ses 10 années passées à la tête de notre administration communale. Je salue la présence de Mme Evelyne GUISLAIN, notre Maire Honoraire pour ses 13 années passées également en tant que Maire et avant cela comme première adjointe de Monsieur Patrick DELTOMBE.

Je remercie mes trois adjoints, Florian, Aurélie et Mohammed pour le bilan qu'ils viennent de vous dresser. Un salut particulier à Florian, 1er adjoint qui nous a présenté le bilan des réalisations depuis le début de notre mandat. Encore merci à toi car, il faut je le sais parfois arriver à me suivre. Mais je pense que tu es le même, nous travaillons dans l'intérêt de notre beau village, avec détermination et anticipons les projets par priorisation.

Après 5 mois en tant que Maire, j'ai pu constater et confirmer que la fonction d'élu n'est pas un long fleuve tranquille. Certes il n'est pas rare d'être interpellé pour nous dire que les choses vont bien. Je vous rassure, cela arrive et cela nous est même écrit. Mais nous sommes plutôt sollicités pour des problématiques qui le plus souvent ne sont pas de notre ressort mais plutôt relevant du droit privé. Notre rôle et fonction d'élu local sont de répondre à 100% de ces requêtes mais pas forcément de les traiter lorsqu'elles ne sont pas de notre ressort. Pour information, seules environ 5 % peuvent être traitées par la Mairie.

Permettez-moi cependant de revenir sur un certain nombre de points abordés par mes adjoints. Je vais d'abord m'adresser aux présidents et membres d'associations, et à leurs nombreux bénévoles.

Vous œuvrez souvent dans l'ombre afin d'organiser des manifestations, repas ou tout autres moments conviviaux de détente ou animation. Soyez-en remerciés

J'ai décidé de revenir sur les deux journées organisées dans le cadre de la libération et portées par la municipalité ou plusieurs associations se sont jointes. Je souhaite remercier publiquement et chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et collaboré pour la réussite de ces 2 journées.

Je ne peux terminer ce sujet sans adresser mes chaleureux remerciements à mon 1er adjoint et président des anciens combattants de Maulde, M. Florian FINET et la DGS Mme Karine BLAS pour leur formidable travail. BRAVO A VOUS DEUX. Quelle complémentarité !

Lors du traditionnel concert d'automne qui a eu lieu le dimanche 13 octobre ; la municipalité a accueilli l'orchestre des Sapeurs-Pompiers du Nord qui réalisait là sa première prestation extérieure au corps des Sapeurs-Pompiers et ceci à la demande de mon 1er adjoint Florian FINET.

Comme chaque année l'orchestre de l'Ecole de Musique a joué la première partie ; l'orchestre des Sapeurs-Pompiers a ensuite joué la seconde partie. Les deux orchestres se sont joints pour un final en duo. Quel spectacle même pour moi qui n'est pas du tout musicien !

Je poursuis mes propos avec l'Ecole de Musique toujours, qui a failli se retrouver sans domicile. Plusieurs réunions entre élus responsables des communes concernées se sont tenues afin de trouver une solution. Nous avons pu mettre à disposition l'ancien logement de fonction rue Basse Fosse afin d'accueillir l'école de musique. Les membres de l'association ont donc retroussé leurs manches afin de mettre un sacré coup de jeune à des locaux qui, depuis plus de 30 années servaient de stockage et d'archivage. L'orchestre s'est quant à lui posé sur Mortagne. Merci à mes collègues élus pour le travail mené à ce sujet. Je compte sur vous pour continuer à accompagner l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et Environs.

Merci à l'orchestre de l'Ecole de Musique qui a répondu favorablement à ma demande afin d'agrémenter cette cérémonie de vœux.

Je me tourne maintenant vers l'association NEW TEAM qui avec ses 22 coureurs portent les couleurs de l'équipe dans tout le Nord Pas de Calais, voire la Région. Plusieurs d'entre eux qui se distinguent, portent même les couleurs au niveau National en représentant le Comité Nord et la New Team en concourant au championnat de France. Pour cela, ils regrettent qu'ils n'aient pas de subventions extérieures. J'adresse mes sincères félicitations à M. André GABEZ, président NEW TEAM et toute l'équipe pour ces beaux palmarès tant en cyclisme sur route qu'en VTT pour la période hivernale.

Je ne pourrais terminer mes propos concernant le domaine associatif sans revenir sur le 100^{ème} anniversaire de la société de chasse la conservatrice. Je vais demander à M. Hubert BERNARD de me rejoindre.

Hubert, le Président actuel et son équipe ont très bien orchestré cette journée anniversaire et festive le dimanche 3 novembre avec une messe avec les sonneurs du groupe LE VOL-CE-L'EST des Fagnes. Quelle belle prestation et messe !

Coïncidence du calendrier, ce centenaire de la société de chasse qui a pour patron St Hubert, a été fêté le jour même de la saint Hubert et en plus avec comme dirigeant de la société un Président qui de prénomme Hubert. C'est OUF. En tant que Maire, et au nom de la Municipalité, j'ai décidé de remettre à Hubert la médaille de la commune.

Florian a également dressé le bilan de divers investissements qui ont été réalisés depuis notre prise de fonction en tant qu'élus à la tête de notre équipe municipale de 2020. Nous œuvrons avec la volonté de faire des économies en dépenses de fonctionnement afin de pouvoir investir pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Je reviens sur le montant conséquent qui a été engagé en investissements depuis notre prise de fonction. Pour retrouver un tel montant d'investissements, il faut prendre 2 mandats complets, soit la période de 2007 à 2020. Pour notre école, c'est 3 300 000€ d'investissements engagés pour lesquels nous approchons les 2 000 000€ de subventions. Nous attendons le retour pour les dernières demandes. Région, état et Caisse d'Allocation Familiale. La dernière qui nous a été accordée, et pas sans mal, qui n'est pas des moindre est celle de 740 000€ du fond vert. Encore merci à M. Eric RENAUD pour l'attention portée aux demandes de subventions qui ont été accordées par le département pour nos divers projets. Merci également à la porte du Hainaut, représentée par de nombreux Vice-Présidents et conseillers communautaires pour les aides matérielles mais également pour le précieux soutien financier apporté à nos dossiers.

Comme beaucoup de communes Maulde souffre également du désengagement de l'Etat.

Les projets et investissements envisagés à court et moyen terme concernent :

- L'installation de caméras de vidéo protection pour faire face aux incivilités.

Nous aurions aimé traiter ce dossier mais avons attendu l'étude réalisée par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut en 2024.

- La réalisation du vélo route de la Scarpe qui va se greffer au Ravel actuellement stoppé à la frontière. Elle est entièrement portée et prise en charge par la Porte du Hainaut dans le cadre du développement des mobilités douces. A ce sujet, une réunion publique a eu lieu le 15 novembre concernant le tronçon rue du Marais - Grand rue - Pont de la Scarpe à Mortagne.

La décision concernant l'implantation d'un chaucidou à la Grand rue n'était pas prise et ne l'est pas encore. Je suis déterminé à sécuriser les cyclistes et les piétons qui me semblent les plus vulnérables sur le domaine public. Le chaucidou, n'étant pas bien accueilli par les riverains, un compromis va donc être pris entre ne rien faire et le chaucidou. Ce compromis que je proposerai d'acter lors du prochain conseil Municipal sera une matérialisation par chevrons et pictogrammes.

- La réfection du clos et couvert de l'église est quant à elle programmée pour le début du prochain mandat grâce au courrier que M. BOUCHEZ avait fait en tant que Maire en 2015. Il y a un ordre de priorité en fonction des demandes faites auprès de la Porte du Hainaut.

D'autres projets sont actuellement en étude afin d'être prêt en temps voulu. Cela concerne :

- la réfection de la rue Basse Fosse ;
- l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ;
- la gestion différente de l'éclairage public qui est actuellement coupé de 23h à 5h ;
- l'exploitation des terrains communaux situés rue du marais par EDF en y installant des panneaux photovoltaïques.

Je ne serai pas complet sans aborder la ferme d'Haene. Vous avez sûrement pu le constater, le dossier avance.

Ce dossier a été pris à bras le corps dès mai 2020 comme plusieurs autres et a pris pas mal de temps. Cette fois, ça y est, M. MUSY, ici présent va en être propriétaire à compter du 28 janvier. Dans l'attente de cette date, le compromis a été signé mais pour lui permettre de commencer les travaux préparatoires, une convention a également été signée. Pour votre parfaite information, la ferme va rester dans son style d'antan.

Côté bâtiments, la taxe sur les logements vacants est maintenant effective. Nous espérons que les propriétaires concernés vont bouger et que le nombre va baisser.

Ces logements vacants qui pourraient être mis en location et la rénovation de la ferme DHAENE par M. MUSY devraient permettre, nous le souhaitons, une hausse de l'effectif d'enfants scolarisés au groupe scolaire Marcel DHOT dont nous projetons la rénovation.

J'ai également entamé une autre démarche en saisissant le Tribunal Administratif afin de faire avancer la succession SIBILE, rue du Pont. Pour arriver à ces résultats, que de réunions mais qui nous permettent d'avancer.

Je termine mes propos en m'adressant aux lutins du père Noël qui ont organisé des ateliers participatifs chapotés par mon épouse et le conjoint de Mme BLAS notre DGS afin de décorer toutes les rues du village et la salle des fêtes. Félicitations et bravo à tous ceux et celles qui ont œuvré bénévolement afin de faire de notre village ce qu'il est en cette période. Sachez qu'ils travaillent déjà sur les ateliers de l'automne prochain.

Merci également à l'ensemble des personnels municipaux qui sont les premiers maillons de proximité en tant que service public. Merci pour votre travail au service de tous les Mauldoises et Mauldois. Ne relâchons pas nos efforts et travaillons ensemble pour être encore plus efficaces.

Le travail d'équipe accroît la performance : Ensemble, faisons de cette année 2025 une belle réussite ! Eleanor ROOSEVELT disait « Le futur appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves » Que cette nouvelle année soit riche en bonheur, et vous comble de joie et de sérénité.

Belle et heureuse année à toutes et tous.





*Discours de Monsieur Florian FINET,
1^{er} adjoint, à l'occasion de la cérémonie
des vœux*

Monsieur le Maire, Mes chers collègues, Mesdames Messieurs en vos grades et qualités

Merci Mme BLAS, chère Karine pour tes mots d'accueil, et comme le veut la coutume c'est au 1er adjoint de présenter ses vœux à Monsieur le Maire au nom du conseil municipal.

Alors mon cher Jean-François permet moi de t'adresser mes meilleurs vœux de courage, de détermination et de réussite pour cette année 2025.

Tu me l'as souvent répété, alors tu m'autoriseras à partager une anecdote. Je suis rentré ici au terme des élections de mars 2020 comme conseiller municipal, avant d'être élu 3eme adjoint. Passant par la case 2ème adjoint en mars 2022 et 1er adjoint depuis août, donc j'ajouterai à mes vœux précédents ceux de santé et de longévité pour ne pas avoir à te remplacer.

J'adresse au mauldoises et au mauldois des vœux de sérénité, de fraternité et de vivre ensemble dans un monde où le repli sur soi et l'isolationnisme deviennent monnaie courante au détriment du bien commun.

Hé bien quelle année 2024 nous avons vécue ! Institutionnellement parlant, Maulde aura connu un été agité. Nicolas BOUCHEZ, Maire depuis 2014 a fait le choix de présenter sa démission à Monsieur le Préfet pour des raisons qui lui sont propres. Le 1er août, le conseil municipal était donc invité à se réunir pour procéder à l'élection de son successeur. Tu es élu 28^{ème} Maire de Maulde à une large majorité et ce en se tenant loin des enjeux et tractations politiciennes sous-jacentes.

Tu me témoignes une nouvelle fois ta confiance en me demandant de conduire une liste d'adjoints avec Aurélie BENEDET et Mohamed YAHIAOUI qui sera elle aussi élue à une large majorité.

Qui aurait pensé cela il y a 15 ans quand nous prenions la route chaque matin pour le lycée d'Anzin ?

Maulde aura passé une belle année 2024 malgré tout, année placée sous le signe du devoir de mémoire avec en point d'orgue la fête des 80 ans de la libération en septembre dernier.

Quel succès ! J'adresse mes plus vifs remerciements au comité des fêtes Mauld'joie ainsi qu'à l'EIMME pour leur engagement sans faille dans ce projet. Ont été organisés un carnaval avec le concours précieux de nos agriculteurs, des concerts, un feu d'artifice, un repas convivial, la reconstitution d'un camp militaire autour de l'église, une procession et tant d'autres ; quel plaisir de voir tant de monde, de sourires et de gens heureux ! Merci à la gendarmerie qui fut fortement mobilisée pour l'occasion.

Je n'oublie pas les autres associations, comme Sports et Loisirs en partenariat avec la New Team pour l'organisation des 3 courses cyclistes et des soirées couscous qui rencontrent toujours un beau succès. Je pense aussi à l'amicale laïque qui œuvre au profit des enfants du village ou au club ARL qui se retrouve ici chaque mardi après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Comment ne pas parler de la Conservatrice, l'une de nos sociétés de chasse qui vient de fêter dignement ses 100 ans, rendez-vous es d'or es déjà pris en 2028 pour un nouveau centenaire, celui de la section des anciens combattants.

Grace à vous, à vos actions Maulde vie, et ça bouge ! Aussi j'invite les personnes qui le souhaitent à donner un peu de leur temps pour dynamiser davantage notre village ou simplement à venir profiter des animations qui vous sont proposées.

J'adresse mes remerciements aux membres de la commission Actions Sociales pour l'aide précieuse dans l'organisation du repas des aînés ou dans la distribution des colis de fin d'année.

Je peux déjà vous garantir que la prochaine édition du repas d'octobre sera magique !

Coté travaux et aménagements, l'équipe municipale s'est voulue active. Depuis 2020 nous avons entrepris de nombreux chantiers à savoir :

- Des travaux de voirie, avec la réfection des rues de Choque, du Marais, Petit Chemin de Lecelles, de la Trinquette et l'aménagement PMR du centre bourg.

- La création de l'aire de jeux pour nos plus jeunes et agrès sportifs pour nos ados et adultes.
- L'acquisition de 4 écrans numériques et du matériel informatique pour équiper notre école et donc faciliter le travail de l'équipe enseignante et l'apprentissage de nos petites têtes blondes.
- Le remplacement complet de l'éclairage publique énergivore par du LED.
- Des travaux de bâtiments avec la rénovation totale de la salle du conseil, du hall de la Mairie et du bureau de la DGS. L'accueil de la mairie est prévu pour ce début d'année.
- Les peintures de la salle des fêtes et je n'oublie pas la restauration des œuvres classées de l'église Saint Pierre : la vierge à l'enfant du 18e siècle et le tableau de la flagellation du 17e siècle.

Depuis juillet notre groupe scolaire a entamé sa transformation. Les travaux ont démarré lentement mais sûrement. La phase préparatoire a laissé place aux études qui ne pouvaient pas avoir lieu avant mais, pourtant obligatoires de nos jours, ce qui n'était pas le cas lors de la construction initiale. Après ces études, la phase travaux a repris avec quelques impératifs. Le chantier va maintenant reprendre pleinement dès ce lundi. En 2026, les élèves auront la chance d'intégrer un bâtiment fonctionnel et résolument tourné vers la transition écologique. Comme vous, nous sommes impatients de voir ce chantier achevé.

Maulde n'a jamais connu tant d'investissements depuis la construction de l'école il y a 70 ans et la reconstruction de l'église il y a 100 ans.

Pour permettre ces nombreuses réalisations, nous avons eu recours au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord, à un maître d'œuvre, un architecte et le concours de différents services de la Porte du Hainaut. Je laisserai M. Le Maire développer et compléter certains points ou encore le dossier de la ferme DHAENE.

La question que vous vous posez certainement : « de l'investissement mais à quel prix ? »

Ce sont 1731912€ de dépenses pour 726074€ de recettes, des subventions de l'état, de la région, du département et de l'agglomération qui ont soutenus tous ces projets.

Nous gardons malgré tout notre ligne de conduite et continuons de gérer le budget communal avec la plus grande des rigueurs dans le but de concrétiser sereinement d'autres projets d'avenir.

Cette méthode de travail nous a permis d'effectuer un report de plus de 500 000 € sur 4 ans et ce sans augmenter les impôts.

Il me faut encore adresser des remerciements à l'ensemble des services municipaux pour le travail quotidien effectué au service des Mauldoises et des Mauldois. Vous êtes pour eux le premier service public ; ne l'oublions pas. Je terminerai par ces mots de Victor Hugo : « il vient une heure où protester ne suffit plus : après la philosophie, il faut l'action ».

Alors comme chaque année au travail !

Je vous remercie.



***Discours de Madame Aurélie
BENEDET, 2^{ème} adjointe, à l'occasion de
la cérémonie des vœux***

Chères Mauldoises, chers Mauldois, Mesdames Messieurs,
C'est un plaisir de vous retrouver pour ce moment que nous voulons
chaleureux et convivial.

Adjointe aux actions sociales depuis le mois d'août, deux projets ont été mis
en place : le repas cabaret le 6 octobre et la distribution des colis de Noël pour
nos aînés de plus de 65 ans.

Avant de développer la partie actions sociales, je souhaite insister sur le fait que ces deux événements ne pouvaient être mis
en place sans la commission action sociale composée de certains membres du conseil municipal ainsi que de Christelle COPIN
et Mercédès DELCOURT, membres extérieurs que je remercie. Même, très bien entourée, rien ne pourrait se faire sans la
participation des agents Municipaux, que je tiens à remercier.

Pour revenir sur les événements en lien avec la commission, le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 6 octobre
sur le thème cabaret. Un décor photo a été réalisé par notre service technique, celui-ci nous a même été demandé en prêt. Ce
fût un après-midi mémorable autant par l'ambiance du groupe Dixieland Combo Jazz animé par la chanteuse Stéphanie
DETOURNAY que par le repas concocté par Instant Gourmand by Ninie. Ce repas a permis de réunir plus de 90 convives.
Pour l'occasion ont été mis à l'honneur les doyens de l'assemblée et une petite nouveauté, nous avons également honoré les
benjamins pour leur première participation.

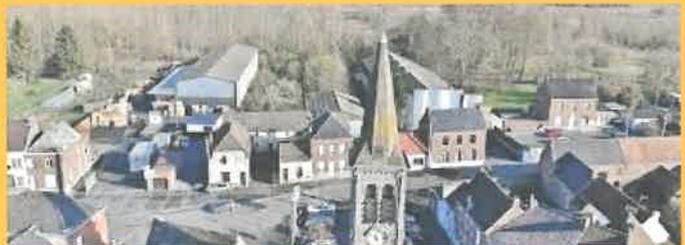
Parlons maintenant des colis qui ont été distribués les 13 et 14 décembre pour les 65 ans et +. Plus de 200 colis ont été
distribués. Ils ont été confectionnés par les membres de la commission afin d'offrir un colis plus consistant et surtout plus
traditionnel et local. La distribution a été réalisée par les conseillers et bénévoles. Il a été possible pour les habitants qui le
souhaitaient de retirer leur colis en mairie dès le vendredi. L'accueil des habitants a été très chaleureux et les retours très
positifs. Cette journée dédiée à nos aînés et la distribution des colis ont été de belles réussites et je suis impatiente de pouvoir
les organiser pour cette année 2025.

Pour les finances j'ai repris la délégation qui était depuis mai 2020 donnée à Jean-François HOURDEAU, alors 1er adjoint. Il
avait informé le conseil de sa ligne de conduite, de sa volonté et de sa détermination afin de trouver et de réaliser des pistes
d'économie dans la section fonctionnement afin de pouvoir utiliser ces économies pour financer l'investissement. Je tiens à
vous assurer que cette ligne de conduite ne changera pas. Celle-ci a permis de réaliser de nombreux investissements et pour
autant dégager des économies de fonctionnement qui dépassent les 500 000€ en cette fin d'année 2024. Je laisserai M. le
Maire développer davantage.

Je tiens à remercier M. SAVARY de la Trésorerie en sa qualité de conseiller aux décideurs locaux qui est très disponible et
nous accompagne régulièrement sur de nombreux domaines budgétaires et financiers.

En ce début d'année, mes pensées les plus sincères vont à tous ceux qui sont touchés par la maladie. Je vous souhaite de
retrouver rapidement la santé, la force et la sérénité. Que 2025 soit une année de renouveau, de guérison et d'espérance.
Prenez soin de vous, vous êtes dans nos cœurs, vous n'êtes pas seuls.

Je vous souhaite à toutes et tous une nouvelle fois une belle et heureuse année 2025.



*Discours de Monsieur Mohammed YAHIAOUI,
3^{ème} adjoint à l'occasion de la cérémonie des vœux*



Monsieur le Maire, chers collègues,

Cette nouvelle année s'annonce, pleine de promesses et d'opportunités.

C'est l'occasion rêvée de se souhaiter les meilleurs vœux pour l'avenir et de réfléchir à tout ce que nous pouvons encore réaliser.

La période des fêtes venant de s'achever, il est temps de reprendre les divers dossiers et de regarder en arrière tout ce que nous avons accompli ensemble.

L'année qui s'achève a été riche en apprentissages, en rencontres, en émotions et en projets.

Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants qui ont rejoint l'équipe éducative et d'animation, en septembre. Je les remercie pour leur travail et leur engagement qui plus est, pas évident en cette période de délocalisation au sein du groupe scolaire des deux vallées de Mortagne.

Toujours dans le domaine éducatif, je félicite et salue le travail des élèves, continuez à progresser, à vous poser des questions, à chercher des réponses et à ne jamais cesser d'apprendre. Vous êtes les futurs acteurs de notre société, et chaque jour passé à l'école est une étape importante vers un avenir prometteur.

Nos élèves ont eu la joie d'accueillir la flamme olympique lors de sa venue sur le site minier de Wallers. Cette sortie, mémorable a été possible grâce au concours de la municipalité et de la porte du Hainaut.

En juin, la municipalité a eu le plaisir de remettre des cartes cadeaux aux élèves qui ont rejoint le collège. En octobre, c'était le tour aux lauréats du brevet et du bac d'être mis à l'honneur.

Décembre fut bien rempli pour nos jeunes avec le spectacle offert par la Municipalité et la traditionnelle distribution de coquilles et friandises aux enfants de l'école.

J'ai également eu le plaisir d'organiser la traditionnelle chasse à l'œuf pour nos jeunes.

Coté périscolaire, je salue le travail et l'engagement de notre directrice de centre, Kathalyne et de son équipe pour l'accueil réservé aux enfants pendant les vacances.

2025, que cette nouvelle année soit celle de la curiosité, de l'entraide et du respect. Que chacun d'entre nous puisse trouver de l'inspiration, se soutenir mutuellement et faire grandir la communauté scolaire et accueil de loisirs dans la joie et la sérénité.

Lors de notre dernier conseil municipal, celui-ci a approuvé le projet soumis par la commission affaires périscolaires concernant l'organisation d'un séjour fin juillet pour les ados.

Également, en mai, je souhaite remettre en place la fête des voisins.

Ensemble, faisons de cette année, une année de réussites collectives, d'amitiés renforcées et de projets partagés. Que vos rêves prennent forme et que vos efforts soient récompensés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 exceptionnelle, pleine de découvertes, de réussites et, surtout, de bonheur.

Bonne année à chacune et chacun d'entre vous !



Conseil Municipal

Ordre du jour des différents conseil municipaux de l'année 2024

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles aux usagers. Ainsi, chaque Mauldois(e) qui le souhaite peut y avoir accès en Mairie.

- **26 février 2024** :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18/12/2023
2. Compte administratif
3. Compte de gestion
4. Subventions aux associations
5. Taux des taxes foncières
6. Budget primitif
7. Sollicitation subvention amendes de police
8. Sollicitation subvention Fond vert
9. Sollicitation subvention DETR 2024
10. Approbation du rapport de la commission d'évaluation du transfert de charge de la CAPH commune d'Emerchicourt.
11. Règlement intérieur
12. Informations et questions diverses

- **10 avril 2024** :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26/02/2024
2. Subventions aux associations
3. Affectation du résultat : annule et remplace la délibération 2024-10
4. Décision modificative n°1 – correction du BP 2024
5. Autorisation de mise en vente de la ferme d'Haene
6. Demande autorisation de négocier et contracter un prêt
7. Sollicitation subvention CAPH – travaux école
8. Informations et questions diverses

- **17 juin 2024** :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10/04/2024
2. Sollicitation subvention ADVB
3. Sollicitation subvention ASRDA
4. Informations et questions diverses

- **19 juillet 2024** :

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17/06/2024
2. DM n°2 – Intégration crédit travaux école
3. Délibération aliénation de gré à gré de biens mobiliers
4. Délibération dégrèvement de la taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs
5. Tarifs cantine 2024/2025
6. Tarifs garderie 2024/2025
7. Informations et questions diverses

- **01 aout 2024** :
 1. Election du Maire
 2. Création des postes d'adjoints
 3. Election des adjoints au Maire
 4. Délégation du conseil municipal au Maire
 5. Indemnités de fonction au Maire, des adjoints et des conseillers délégués
 6. Désignation des conseillers communautaire – CAPH
 7. Informations et questions diverses

- **02 septembre 2024** :
 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19/07/2024
 2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01/08/2024
 3. Délibération annule et remplace désignation des conseillers communautaires – CAPH
 4. Délibérations désignation des membres des diverses commissions
 5. Délibérations désignation des délégués aux différents syndicats, organismes intercommunaux et à la CAPH
 6. Informations et questions diverses

- **16 octobre 2024** :
 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02/09/2024
 2. DM n°3 – Ajustement chapitre 21
 3. DM n°4 – Ajustement du crédit travaux école
 4. Présentation du projet vidéo protection
 5. Informations et questions diverses

- **19 décembre 2024** :
 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16/10/2024
 2. Tarifs loyers et charges des immeubles – année 2025
 3. Tarifs des concessions / columbarium – année 2025
 4. Tarifs des locations de la salle des fêtes – année 2025
 5. Tarifs locations de tables et chaises – année 2025
 6. Organisation et tarifs des accueil collectifs de mineurs – année 2025
 7. Report de 25% des sommes engagées en investissement sur 2025
 8. Subventions aux associations
 9. Sollicitation subvention DSIL 2025
 10. Informations et questions diverses



Maulde, une commune qui boule....

Rétrospective de septembre à décembre

Le 07 et 08 septembre....

Commémoration du

80ème anniversaire de la Libération.



L'année 2024 a été forte en émotions puisqu'elle a marqué le 80e anniversaire de la libération de Maulde.

Exposition, conférence, ducasse, carnaval, bal populaire, feu d'artifice, course à pied, concerts, parade, défilé, cérémonie officielle, village militaire, baptême en jeep, lâcher de ballons, procession et office religieux étaient au programme de ces festivités chargées d'émotions et de souvenirs.



Je tiens à adresser mes très sincères et chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont participé et collaboré pour que les festivités du 80eme anniversaire de la Libération soient ce qu'elles ont été.

Merci aux membres d'associations, aux nombreux bénévoles, au musée de la Bataille de l'Escaut, élus, service de gendarmerie, anciens combattants, enfants et enseignants et bien évidemment le public mauldois et des environs venus nombreux.

Mes remerciements vos également à M. Florian FINET mon 1er adjoint et Mme Karine BLAS qui ont préparé d'une main de maître depuis un an où j'associe les services municipaux pour la bonne logique et leur participation.

Merci et bravo à tous pour cette belle réussite chargée d'histoire et d'émotion.

J-Francois HOURDEAU
Maire de Maulde



Le Concert d'Automne...



Quel bon moment passé ce dimanche 13 octobre à l'occasion du traditionnel concert d'automne de la Municipalité. L'EIMME s'est produit pour la 39ème fois en première partie de concert. La Direction était assurée par Bruno DANNA et les sous-directeurs Mélanie PELISSIER et Florian FINET.

Cette année, la seconde partie était assurée par l'orchestre des Sapeurs-Pompiers du Nord sous la Codirection de Dimitri INGELAERT et de Pierrick LESSAGE. Il est à noter que ces musiciens sont venus de tout le département, de la Sambre/Avesnois, du Littoral et Douaisis. Nous avons vécu un après-midi musicale inédit ! Ces deux formations nous ont offert un programme varié et captivant, allant des classiques intemporels aux morceaux modernes.



Notre action

en faveur de la jeunesse...

Le centre de loisirs

Cette année, le centre de loisirs d'octobre s'est transformé pour célébrer Halloween. Un événement tant attendu par les enfants et les animateurs. C'est ainsi que 28 enfants ont profité de cet événement encadré par 2 animateurs BAFA et dirigé par notre directrice Katalyna. Dès l'entrée du centre de loisirs, l'atmosphère d'Halloween s'est fait ressentir par des jeux ludiques et effrayants. En effet, une chasse au trésor hantée, des relais de sorcières, des quizz sur les créatures fantastiques par « le Nord fait ses jeux » et une sortie au cinéma ont été organisés.



Recrutement d'animateurs

La commune recrute des animateurs (aide animateur, stagiaire, ou titulaire du BAFA) pour son accueil collectif de mineurs des vacances de juillet.

Candidature : CV + lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire – 75, Grand'Rue – 59158 Maulde. ou par mail à accueil@mairie-maulde.fr

Dates des prochains centres de loisirs...

- Du lundi 10 au vendredi 14 février
- Du lundi 07 au vendredi 11 avril
- Du lundi 07 au vendredi 25 juillet
- Du lundi 20 au vendredi 24 octobre
- Du lundi 28 au jeudi 31 juillet : séjour ados

Pour inscrire vos enfants, il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : periscolaire@mairie-maulde.fr

Goûter et spectacle de Noël...

Ce mercredi 04 décembre a eu lieu à la salle des fêtes le spectacle de Marionnettes suivi de son goûter de Noël.

Le renne Alphonse, le lutin moqueur et le gros bonhomme de neige... ils étaient tous là pour faire voyager les jeunes Mauldois au Pays imaginaire.

Théâtre, chant, danse se sont entremêlés pour un divertissement exceptionnel qui a fait l'unanimité auprès des petits comme des grands.

Cet après-midi récréatif s'est terminé par le passage du Père Noël avec sa distribution de friandises et de clémentines pour tous les enfants !



Notre action au sein de l'école...

L'Apprentissage de la nage au centre aquatique « dragon d'eau » de Saint-Amand les Eaux avec la participation de la commune au financement du bus et des entrées.

Un budget aux fournitures scolaires

Financement du bus à la sortie scolaire de fin d'année.

Financement du bus à l'occasion du passage de la Flamme Olympique à Wallers.

Une carte cadeau d'une valeur de 50 euros à chaque élève de CM2 partant au collège et aux lauréats du brevet et du Bac.

Passage du Père Noël dans chaque classe avec distribution de coquilles, chocolats et clémentines.

Le colis de Noël des enfants de l'école...

Sur son chemin, le Père Noël est allé à la rencontre des élèves de l'école de Maulde mais aussi de Mortagne du Nord.

Une par une, il a poussé la porte des classes et a distribué près de 195 colis. Tous ont passé un agréable moment avec pour certains une photo de classe avec le Père Noël.



Notre action en faveur de nos aînés...

Repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité a invité les Mauldois âgés de 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés. Nos seniors se sont retrouvés avec grand plaisir à la salle des fêtes le dimanche 6 octobre pour déguster un savoureux menu préparé par « instant gourmand by Ninie » et servi par les élus. Sous le thème du Cabaret, la journée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et festive.

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de faire des retrouvailles familiales et amicales autour d'un bon repas.



Le colis des aînés

La municipalité a organisé, comme chaque année, la distribution des colis de Noël aux aînés de la ville. Cet événement est devenu une tradition chaleureuse qui permet de marquer les fêtes de fin d'année de manière solidaire et conviviale. Un moment particulièrement apprécié par les habitants, où l'esprit de partage s'exprime pleinement.

Cette année, pas moins de 205 colis ont été distribués par les élus et les membres de la commission Action Sociale.

La distribution des colis est bien plus qu'une simple tradition, c'est un moment fort de convivialité et de solidarité qui rassemble nos aînés. Chaque année, nous avons le plaisir de leur offrir des produits du territoire. C'est un geste simple, mais tellement important pour ceux qui peuvent parfois se sentir isolés.



Concours de décorations de Noël...

La commune de Maulde valorise la créativité et l'esprit festif de ses habitants en organisant ce concours annuel de maisons illuminées.

C'est ainsi que s'est déroulé ce lundi 27 janvier la cérémonie des récompenses.

La remise des récompenses à tous les participants montre une volonté de valoriser tous les efforts fournis pour illuminer les maisons et participer à l'ambiance festive de Noël.

Enfin, la cérémonie de remise des récompenses souligne l'importance accordée à cet événement dans la vie de la ville et témoigne de la reconnaissance envers les participants.



Devoir de mémoire...

Commémorations du 11 novembre et du 05 décembre

Nous avons à cœur en cette fin d'année de nous réunir pour célébrer les dates marquantes de l'histoire de notre nation. C'est ainsi qu'à eu lieu un dépôt de gerbes lors des cérémonies de l'armistice de 1918 et celle en hommage aux anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie.

Nous remercions par leur présence à ces différents moments : les anciens combattants, les enfants de l'école et le corps enseignant, les pompiers, la gendarmerie, les portes drapeaux, les musiciens les associations et l'ensemble des Mauldois(es).



Les ateliers participatifs de Noël !

Chers habitants, chères habitantes, chers lutins,

A l'approche des fêtes de fin d'année, vous avez participé à des ateliers afin de décorer notre village, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacune et chacun d'entre vous pour votre participation active à ces ateliers participatifs de Noël. Grâce à votre créativité, votre énergie et votre engagement, vous avez contribué à insuffler l'esprit de Noël dans notre commune et ce pour la troisième année. Les décorations, les créations et les moments partagés au cours de ces ateliers reflètent l'essence même de cette période : la convivialité, la générosité et la joie d'être ensemble.

Un grand merci également aux organisateurs Marjorie et Pascal qui ont permis la mise en place de cet événement. Votre investissement est précieux et témoigne de l'importance que vous accordez à la vie de notre communauté.

Ces instants de collaboration et de partage renforcent les liens entre nous tous et embellissent non seulement notre cadre de vie, mais aussi nos cœurs. Ensemble, nous avons fait de ces ateliers une belle réussite, et je suis convaincu que cette énergie positive rayonnera au-delà des fêtes.

Je vous remercie encore pour votre implication et vous souhaite à tous une bonne année, rempli de bonheur, de sérénité et de moments précieux avec vos proches.

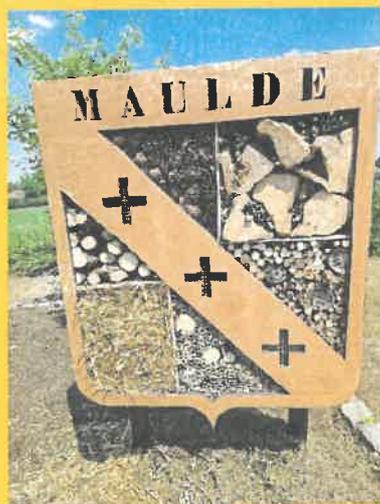


Jean François HOURDEAU, Maire de Maulde

Le service technique...

Une équipe au service du village et de ses habitants

- Entretien et nettoyage des rues du village et du cimetière
- Embellissement, plantations, création de parterre (jardin de la trinquette, grand 'rue...)
- Remise en place des panneaux de signalisation
- Rebouchage des trous en formation sur la chaussée
- Salage des rues du village en période de gel
- Rénovation de la salle des fêtes
- Rénovation du bureau de la DGS
- Déménagement de l'école
- Contribution du personnel à la préparation des évènements municipaux
- Nettoyage de l'église



Participation citoyenne...

La gendarmerie de LECELLES vous proposera courant mars une réunion d'information à destination à la fois des personnes adhérant au dispositif « participation citoyenne » mais également de tous les administrés de la commune.

Y seront évoqués tous les phénomènes de délinquance constatés récemment et comment vous en prémunir au mieux

Le dispositif « participation citoyenne » y sera à nouveau présenté et toutes les personnes souhaitant y adhérer seront les bienvenues.

La date définitive vous sera communiquée prochainement.

PARTICIPATION CITOYENNE



Zone surveillée en liaison immédiate avec la Gendarmerie nationale

Inscription à l'école – Préservons nos classes !

Chers habitants, Chers parents, futurs parents,

L'éducation de nos enfants est une priorité pour notre commune, d'autant plus avec la somme colossale que la municipalité a mise afin de redonner un air de renouveau à notre école Marcel DHOT. Mais elle repose aussi sur un équilibre fragile : le maintien du nombre de classes dans nos écoles. Chaque année, les inscriptions scolaires jouent un rôle crucial pour éviter la fermeture d'une classe, qui pourrait impacter l'organisation et la qualité de l'enseignement.

Pourquoi est-il important d'inscrire vos enfants rapidement ?

Le nombre d'élèves inscrits détermine les effectifs transmis à l'Éducation nationale. Ces chiffres influencent directement les décisions concernant :

- Le maintien ou la fermeture d'une classe.
- La qualité des conditions d'apprentissage : classes moins surchargées, meilleure disponibilité des enseignants.
- Les ressources éducatives mises à disposition de nos enfants.

Des locaux rénovés ou créés :

- A terme, nous vous inviterons à une visite guidée des locaux rénovés ou créés afin de vous permettre de découvrir les nouvelles installations et d'échanger avec l'équipe pédagogique.
- Nous tenons à remercier tous les parents pour leur patience pendant la durée des travaux qui sont contraint de conduire leurs enfants au groupe scolaire des deux vallées à Mortagne du Nord.
- Ce projet, réalisé avec le soutien de nombreux partenaires, devrait marquer une étape importante pour notre commune.

Ensemble, nous bâtissons l'avenir de nos enfants !

Comment agir ?

1. Inscrivez vos enfants dès maintenant ! La préinscription de votre enfant se fait en Mairie.
2. Informez vos voisins et amis. Si de nouveaux habitants ou parents de jeunes enfants hésitent, encouragez-les à inscrire leurs enfants dans notre école.

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Un effort collectif pour l'avenir de nos enfants.

Ensemble, nous pouvons préserver une école dynamique et adaptée aux besoins de tous. Chaque inscription compte pour maintenir un environnement scolaire de qualité dans notre commune.

Pour toute question, contactez la mairie au 03 27 26 85 04 ou par email à accueil@mairie-maulde.fr

Mobilisons-nous pour l'avenir de nos enfants et de notre école !

Jean François HOURDEAU, Maire de Maulde



Les associations du village...

La New Team...



La NEW TEAM remercie M. le Maire et son conseil Municipal pour l'aide financière qu'ils nous accordent. Merci également à tous nos sponsors officiels et partenaires qui nous soutiennent également financièrement. Des remerciements à Sport et Loisirs pour leur collaboration lors de nos épreuves de Maulde.

Cela fera 21 ans le 28 août 2025 que la NEW TEAM a vu le jour, j'en suis donc à ma 21^{ème} année de Président de la NEW TEAM.

La NEW TEAM avec un effectif de 22 coureurs a participé à 62 épreuves dans la Région des Hauts de France et d'autres départements pour les courses sur route en 2024 et à également très bien représenté les couleurs en VTT Cyclo-cross 2023-2024 en participant à 36 épreuves sur 45 organisées. Avec comme palmarès 5 victoires et 76 places d'honneurs.

La saison sur route 2024 est terminée avec de très bonnes satisfactions, la saison VTT Cyclo-cross 2024-2025 a débuté début octobre et s'achève fin février. La NEW TEAM a déjà de très beaux résultats et de nombreuses victoires et places. Le championnat de France aura lieu les 8 et 9 février à Wallers Aremberg. On croise les doigts et on espère un titre pour la NEW TEAM, ce qui serait la cerise sur le gâteau et une reconnaissance pour tous nos sponsors et partenaires.

Le bilan de la saison vous sera fait après la présentation du bilan à la Municipalité et à nos sponsors et partenaires. Ce bilan paraîtra donc dans le prochain Mauldinfo.

Une bien belle saison de réalisée et une régularité de toute l'équipe. Nous sommes fiers de vous et vous souhaitons une saison 2025 aussi belle que celle de 2024.

Bonne année à tous.

Le Président. André GABEZ



L'Amicale Laïque...

Cette année l'association a organisée sous le thème « d'Halloween » un après-midi récréatif pour les enfants de 3 à 8 ans (avec jeux, activités manuelles et une dégustation de crêpes) et une soirée jeune pour les 9-15 ans (jeux, danses, Hamburger).

De même une vente de fleurs de Toussaint à été réalisée. Ensuite en collaboration avec les parents d'élèves élus, une vente de boules et rennes personnalisables et l'organisation des chants d'hiver de l'école (avec une restauration, buvette, marché de Noël, présence du père Noël où chaque élève a reçu des chocolats et une place de cinéma).



Sports et loisirs...

Je voudrais tout d'abord remercier M. le Maire et le conseil Municipal pour l'aide financière et matériel qu'il nous accorde pour la réalisation de nos manifestations. Voilà encore une année d'écoulée et bien remplie pour Sports et Loisirs concernant nos manifestations. Notre but est d'animer notre beau village et pour cela, je remercie tous les membres bénévoles de Sports et Loisirs qui travaillent à mes côtés car, sans eux, rien ne serait réalisable et toujours dans un esprit de grande famille sans se prendre la tête.



Bilan de l'année 2024 :

Sports et Loisirs a organisé 2 repas couscous où nos convives sont toujours aussi nombreux à participer dans une superbe ambiance chaleureuse et conviviale. Je tenais à remercier toutes les personnes qui prennent des repas à emporter le lendemain. Pour le repas de déguisé du 9 mars, c'était 120 repas en salle et 70 repas à emporter. Le 9 novembre, c'était 120 repas en salle et 60 repas à emporter.

Sports et Loisirs a également organisé 3 courses UFOLEP en collaboration avec la NEW TEAM.

- Le 27 avril, le 2^{ème} Prix de Chorette avec 230 participants. J'ai d'ailleurs reçu de très bonnes remontées des riverains de Chorette qui sont content d'avoir de l'animation car ils sont éloignés du centre du village.
- Le 23 juin, le Prix de la Municipalité avec 380 participants.
- Le 22 septembre, le Prix Lucien VASTESAEGER avec 280 participants. Sports et Loisirs a également organisé sa 9^{ème} brocante le samedi 24 aout qui a rassemblée 264 exposants et qui est très reconnue.

Le samedi 7 septembre, les membres de Sports et Loisirs ont participé au carnaval en faisant un char dans le cadre de l'anniversaire de la libération.

Encore un grand merci à tous les membres de Sports et Loisirs pour leur temps donné, leur disponibilité et nous sommes toujours aussi motivé pour 2025 malgré que l'association se fait vieillissante.

Le calendrier 2025 est bien acté à savoir :

- Le 8 mars, repas couscous déguisé ;
- Le 27 avril, le 3^{ème} Prix de Chorette ;
- Le 22 juin, le Prix de la Municipalité ;
- Le samedi 23 aout, 10^{ème} brocante ;
- Le 28 septembre, le Prix Lucien VASTESAEGER ;
- Le 8 novembre, repas couscous ;

Sports et Loisirs entame sa 48^{ème} année d'existence, je me souviens lorsque je suis arrivé à Sports et Loisirs en 1984, Lucien était venu me voir pour donner un coup de main pour l'organisation des courses. J'y suis resté comme bénévole, cela fait 41ans que j'y suis. J'ai repris la Présidence de Sports et Loisirs à la suite de problèmes de santé que Lucien a rencontré en juillet 2004, juste après le passage du Tour de France cette même année.

J'en suis à ma 21^{ème} année en tant que Président. Je voudrai également ne pas oublier le Vice-président Jean Claude qui est à Sports et Loisirs depuis le début, c'est-à-dire 48ans avec qui nous nous sommes toujours bien entendu, main dans la main. Et bien sûr, je ne voudrai pas oublier aussi notre trésorier Didier et notre secrétaire Sabrina. Notre souhait à tous, si la santé nous le permet, on l'espère, c'est d'aller jusqu'au 50ans pour fêter le ½ siècle, ce qui serait déjà pas mal et surtout une reconnaissance envers tous les membres.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2025 et que cette nouvelle année vous apporte plein de bonnes choses, la santé, le bonheur.

Le Président, André GABEZ

La conservatrice...

Discours 100ème anniversaire de la CONSERVATRICE

Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Départemental,
Mesdames, et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,
Monsieur le président de la société de chasse la conservatrice, cher Hubert
Messieurs les anciens présidents de la société de chasse la Conservatrice
Chers chasseurs
Mesdames Messieurs, chers amis



Tout d'abord, merci Président pour votre invitation.

Quel honneur et quelle joie d'être parmi vous en tant que Maire pour fêter comme il se doit les 100ans de l'association la Conservatrice.

Peu d'associations peuvent avoir la même fierté d'être centenaire !

C'est vrai que son nom la prédestinait.

Lorsque le président Hubert BERNARD et les sociétaires ont souhaité organiser une grande fête pour cet anniversaire, la Municipalité a donné son accord. Nous avons souhaité y collaborer en vous prêtant cette salle et en votant à l'unanimité une subvention. Nous essayons de faire avec nos moyens comme beaucoup de petites communes rurales. Nous sommes favorables à ces rencontres qui donnent de la vie à notre village.

Vous avez souhaité Président rassembler toutes les personnes et partenaires qui ont, de près ou de loin, participé à la vie de la CONSERVATRICE. Je voudrais remercier Hubert et son équipe d'avoir mis en place cette journée très bien orchestrée. Fêter les 100ans de la société de chasse qui a pour patron St Hubert, le jour même de la saint Hubert et en plus avec comme président de la société un président qui de prénomme Hubert ; C'est OUF comme disent les jeunes. Tout est réuni pour cette célébration ;

Qui plus est un dimanche : certes : jour dit du seigneur mais aussi en cette période : jour de chasse. La messe à laquelle nous venons d'assister, célébrée par l'abbé Yves SPRIET en est un témoignage.

La sortie de l'église encadrée par les sonneurs du groupe LE VOL-CE-L'EST des Fagnes est à mes yeux un joli trait d'union entre jour du seigneur et jour de chasse. J'ai connu la Conservatrice également comme chasseur. Etre ici avec vous est donc d'autant plus honorant que j'ai adhéré à votre société il y a maintenant 30 ans.

Je tiens à souligner nos bonnes relations entretenues avec l'association et ses dirigeants, ainsi que le rôle important que les chasseurs jouent pour la régulation de la faune sauvage et pour le maintien des traditions. Maulde a un beau territoire de chasse et la bonne gestion cynégétique de la Conservatrice a toujours permis au gibier dit sauvage d'être là.

Malheureusement face à la maladie notamment du lapin qui a toujours été très nombreux à : ce n'est pas simple. Après la myxomatose c'est maintenant la VHD, disent les Présidents et les chasseurs.

Nous nous devons de défendre la liberté de chasser, parfois bafouée par les anti-chasses.

Heureusement ces oppositions ne me semblent pas toucher notre village.

Encore une fois, merci Président de m'avoir donné la parole et à vous tous pour votre écoute.

Vive la conservatrice, vive Maulde

Le Maire Jean-François HOURDEAU





MAULD'VOIX

Maud'Voix... Les voix s'élèvent à nouveau !

C'est avec enthousiasme que l'association Maud'Voix vous annonce la reprise de ses activités ! Après une pause ressourçante, nous sommes ravis de vous retrouver pour partager la musique.

2025 marque le début d'une nouvelle saison riche en projets. Si vous avez un niveau intermédiaire, venez exprimer votre voix au sein de notre groupe.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Découvrir de nouveaux horizons musicaux : un répertoire varié pour tous les goûts.
- Rencontrer de nouvelles personnes : partager des moments de convivialité et de partage.
- Se faire plaisir : chanter, c'est bon pour le moral !

Informations pratiques :

- Répétitions : À déterminer
- Contact : Lécolier Laura – 0637117533



Si vous souhaitez rejoindre la scène, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous avons hâte de vous faire partager notre passion !

En ce qui concerne toutes les personnes qui nous ont suivi et soutenus jusqu'à maintenant, vous aurez le plaisir de nous retrouver en spectacle dès cet été.



L'École Intercommunale

De Mortagne du Nord et de ses Environs

Ce samedi 16 novembre, nous avons officiellement inauguré la nouvelle école de musique intercommunale en présence des élus, du député, des représentants de la délégation Scarpe Escaut, des élèves et professeurs.

Depuis la rentrée 2024, une nouvelle page s'est donc tournée pour les 60 élèves de l'école Intercommunale qui ont désormais investi leurs nouveaux locaux rue basse fosse, pour des cours individuels ou collectifs, la formation musicale ou la chorale. Un grand merci à la municipalité pour la mise à disposition des locaux afin de pérenniser notre activité.

Quant à l'Harmonie, elle a fêté Sainte-Cécile le dimanche 17 novembre suivi de son traditionnel repas.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : le samedi 1er février pour la remise des diplômes aux élèves à la salle des fêtes de Mortagne et le 29 mars pour l'audition des élèves à la salle des fêtes de Maulde.

Nous invitons chaque musicien qui le souhaite à nous rejoindre. Les répétitions ont lieu le mardi soir à partir de 19h30 à la salle des fêtes de Mortagne.

Joie et bonne humeur garantie.





Mauld'Joie...

Chers habitants,

Cette année, l'association Mauld'joie s'est associée à la Mairie pour réaliser un week-end festif pour les 80 ans de la libération de Maulde. Celui-ci a rencontré un vif succès. Puis, nous avons organisé le marché de Noël et le repas thème « Disco » de la Saint Sylvestre où nous avons passé de bons moments. Nous remercions les mauldois qui ont participé à ces événements. Merci également à tous les bénévoles de l'association qui se démenent pour essayer de vous satisfaire. Bonne année et santé à vous toutes et tous.

Le Président, Ruddy COPIN



L'Amitié, Rencontres et Loisirs...

Club Mauldois



Amitié - Rencontres - Loisirs

Depuis 37 ans, l'ARL vous accueille chaque mardi : la bonne humeur et la concentration se mêlent... Les membres se retrouvent tous les mardis après-midi dans la salle des fêtes de 14 h à 18 h. Lors de ces mardis après-midi l'ambiance apparaît studieuse, le sport est souvent collectif (Belote, tarot, manilles...) parfois individuel (scrabble...) et la concentration des joueurs est palpable. L'ARL organise de nombreuses animations durant l'année : la galette des rois, les crêpes de la chandeleur, les repas de fête des mèresUn autre rendez-vous mensuel est incontournable : la fête des anniversaires pour laquelle le club offre tartes et verre de l'amitié. Si cette ambiance vous attire, alors n'hésitez pas à franchir la porte lorsque vous le souhaitez. Viendra ensuite le moment d'adhérer.

Adept des pâtes !

Venez nous découvrir dans le charmant village de Maulde! Vous n'avez pas le temps sur la route, vous n'avez peut-être pas le temps non plus de cuisiner ou tout simplement une envie de découvrir un nouveau concept dans les alentours, faites un petit arrêt dans notre food-truck "BAR A PÂTES". "CHEZ BAZ" vous propose des PASTA BOX composées de pâtes fraîches et de sauces saines et savoureuses préparées maison avec des ingrédients de qualité qui en font des recettes simples et évolutives selon les saisons (salade de pâtes également pour les beaux jours).

Nous vous accueillons sur la place de Maulde tous les lundis midi de 11h30 à 14h et pour le moment le lundi soir également de 18h30 à 21h.

Mais ce n'est pas tout, nous proposons aussi nos services dans le cadre de Privatisation pour tout événement (anniversaire, réunion, entreprise, baptême ou toute autre loisir) pour votre plus grand plaisir et le nôtre.

Et dans le même esprit d'événementiel, nous développons aussi une activité de location de matériel : barnums, mange-debout, décoration de table floral et lumineuse...

N'hésitez pas à vous informer sur notre page Facebook CHEZ BAZ et sur le site internet pour connaître l'actualité du moment.

AU PLAISIR DE VOUS SERVIR... !



Infos Marché...

Le Marché a lieu sous la halle de 16h00 à 19h00 le mardi tous les quinze jours.

Dates à retenir :

- Mardi 28 janvier
- Mardi 11 et 25 février
- Mardi 11 et 25 mars
- Mardi 08 et 23 avril
- Mardi 06 et 20 mai



Venez nombreux pour savourer et déguster les différents produits du terroir proposés par nos producteurs et commerçants qui se feront un plaisir de partager leur savoir et leur passion



Nathalie Dussenne, l'apicultrice de la commune... des nouvelles de son activité



Il y a huit ans, un article faisait connaître Nathalie Dussenne, apicultrice passionnée, qui venait de s'installer dans notre commune. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous donner quelques nouvelles de son activité florissante.

Nathalie, surnommée « Natha Miel », continue d'obtenir des distinctions lors des concours général agricole à Paris. L'année dernière, elle a remporté la médaille d'or pour son miel de tilleul de Picardie, et en 2023, c'est la médaille de bronze qu'elle a reçue pour son miel de printemps. Souhaitons-lui encore de belles réussites cette année !

Depuis son arrivée, elle contribue également chaque année à la confection des colis destinés aux aînés, en y incluant son miel, une attention très appréciée des seniors de la commune.

En plus de ses activités de production de miel, elle a élargi son portefeuille de clients en vendant désormais son miel dans les grandes surfaces. Face à l'augmentation de la charge de travail, elle peut compter sur le soutien de son conjoint, Guillaume, qui possède également un cheptel de ruches. Durant la saison apicole, il rejoint l'exploitation en tant que salarié.

Guillaume, de son côté, produit une gamme de produits dérivés du miel qu'il propose dans leur magasin : pain d'épices, cakes au miel, gaufres sèches au miel, ainsi qu'une gamme d'hydromel, qu'il prépare lui-même à partir du miel de ses ruches.

Nathalie et Guillaume vous accueillent avec plaisir au 5 Petit Chemin de Lecelles, le mardi et le jeudi de 18h à 20h, pour partager leur passion commune et vous faire découvrir leurs produits.



La fête des voisins...



Organisons ensemble la Fête des Voisins !

Chers Mauldoises, chers Mauldois,

La Fête des Voisins est une belle occasion de se rassembler, d'apprendre à mieux se connaître et de renforcer les liens dans notre commune.

Cet événement, devenu incontournable, célèbre la convivialité, la solidarité et le partage entre voisins.

En tant que maire, je tiens à encourager cette initiative, qui contribue à faire de notre commune un lieu de vie chaleureux et accueillant. Cette année, nous invitons tous les habitants à participer à cet événement qui aura lieu le samedi 21 juin.

Pourquoi participer à la Fête des Voisins ?

Dans un monde où tout va très vite, nous avons parfois peu de temps pour échanger avec nos voisins.

La Fête des Voisins est une occasion unique de :

- Partager un moment convivial autour d'un repas, d'un buffet ou d'un apéritif.
- Créer de nouveaux liens et renforcer l'entraide entre voisins.
- Découvrir les talents et les initiatives locales.

C'est un moment simple, mais précieux, qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et au développement d'un véritable esprit de communauté.

Comment participer ?

1. Organisez votre fête dans votre quartier :

Choisissez un lieu : rue communale, impasse, halle Dominique Joseph.

Invitez vos voisins : un mot dans les boîtes aux lettres ou un groupe de discussion peut suffire !

Prévoyez un repas partagé : chacun peut apporter un plat, une boisson ou une spécialité.

2. Bénéficiez du soutien de la mairie :

La mairie peut vous aider, affiche, photocopies, tables, chaises pour vous aider à organiser votre fête.

Si besoin, nous pouvons vous aider à réserver un espace public ou à obtenir une autorisation temporaire pour occuper la voie publique.

Un événement pour tous

Nous souhaitons que la Fête des Voisins soit accessible à tous les habitants, quels que soient leur âge ou leur situation. C'est une opportunité de se rencontrer, d'échanger et de renforcer le vivre-ensemble dans une ambiance festive et décontractée.

Comment nous contacter ?

Pour toute question ou pour signaler votre participation, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 27 26 85 04 ou par e-mail à accueil@mairie-maulde.fr.

Ensemble, faisons de cette journée un moment inoubliable dans notre commune.

Nous comptons sur votre enthousiasme et votre énergie pour faire vivre l'esprit de voisinage !

Bien à vous,

Jean François HOURDEAU, Maire de Maulde

Infos tarifs 2025...

• Tarifs location de la salle des fêtes :

Pour les résidents de	Maulde	Extérieur
Week ends et jours fériés	320 €	480 €
Soirée en Semaine	150 €	230 €
Réveillon (24 et 31 décembre)	450 €	600 €



• Tarifs des locations des tables et chaises :



- Table : **1 € 30**
- Chaise : **0 € 75**
- Livraison : **20 €** (tarif non facturé en cas de retrait en Mairie)
- En cas de dégradation : **100 € la table et 25 € la chaise**

• Tarifs des concessions et columbarium :

➤ Concession :

Concession perpétuelle : **250 €** la concession de 2 m²
Concession cinquantenaire : **150 €** la concession de 2 m².

➤ Columbarium :

1 000 € pour une durée de **50 ans** renouvelable ;
800 € pour une durée de **30 ans** renouvelable ;



Infos horaires mairie...

➤ Période scolaire :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

➤ Période vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

✉ 75, Grand'Rue – 59158 Maulde

☎ 03.27.26.85.04

✉ accueil@mairie-maulde.fr



Etat Civil...

➤ Ils nous ont quittés :

BERGNO Mario 19 avril
GUISLAIN Guy 27 avril
DELANNOY Michaël 27 décembre

➤ Ils se sont dit oui :

CANIVET Elisa et CHAMBAUT Amandine 06 juillet
ARMOUCHE José et BROUILLARD Véronique 27 juillet

➤ La cigogne est passée :

DESSAINJEAN Amaya 29 mai

Taille des arbres...

Obligation légale de taille des arbres : Responsabilités des propriétaires et de la municipalité

Chers habitants,

La taille des arbres, qu'ils soient sur des propriétés privées ou sur le domaine public, est une obligation légale en France. Elle fait partie des mesures visant à garantir la sécurité des personnes, à prévenir les risques liés à l'environnement et à préserver la qualité de notre cadre de vie.

Les obligations des propriétaires d'arbres (privés)

En tant que propriétaire d'un arbre, vous avez la responsabilité de vous assurer que les branches ne débordent pas sur la voie publique ni sur les propriétés voisines. En cas de potentiel danger, vous devez prendre des mesures pour éviter tout accident. Parmi vos obligations légales, on retrouve :

1. Sécuriser les branches dangereuses : Si une branche présente un risque de chute ou de chute imminente sur la voie publique, vous êtes tenu de procéder à son élagage. Cela concerne aussi les branches qui risqueraient de gêner les passants ou les véhicules.
2. Maintenir une hauteur minimale des branches : La réglementation prévoit, selon les zones, qu'une hauteur minimale soit respectée pour les arbres bordant les voies publiques. Cela permet de ne pas obstruer la circulation des piétons, des cyclistes ou des véhicules.
3. L'élagage des haies et arbustes : Si vos haies ou arbres empiètent sur les trottoirs ou sur la voie publique, vous êtes tenu de les couper pour éviter toute gêne à la circulation.

Les propriétaires qui ne respectent pas ces obligations peuvent être tenus responsables des accidents ou dégâts causés par leurs arbres ou branches.

En cas de non-intervention, la municipalité peut prendre des mesures et procéder à l'élagage d'office, aux frais du propriétaire.

Ces règles s'appliquent également en ce qui concerne les chemins communaux afin de permettre aux engins agricoles de circuler comme il se doit.

Sanctions en cas de non-respect des obligations :

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions, notamment si des arbres mal entretenus causent des dommages à des tiers. En cas d'accident, les propriétaires peuvent être tenus responsables et des amendes peuvent être émises par les autorités compétentes. De plus, la municipalité peut intervenir d'office pour effectuer les travaux nécessaires, en facturant les coûts au propriétaire négligent.

Comment signaler un arbre dangereux ou mal entretenu ?

Si vous constatez un arbre mal entretenu ou présentant un risque sur le domaine public, nous vous encourageons à signaler le problème à la mairie. Nous pourrions alors organiser les démarches voir une intervention pour assurer la sécurité de tous. De même, si vous êtes propriétaire d'un arbre et que vous avez des questions sur les obligations légales en matière de taille, nous restons à votre disposition pour vous informer et vous conseiller.

Conclusion

La taille des arbres est une obligation qui relève à la fois de la sécurité publique et de la responsabilité individuelle. Chaque propriétaire doit veiller à l'entretien de ses arbres et haies pour garantir la sécurité des piétons et des véhicules. La municipalité, quant à elle, assure l'entretien des espaces publics pour préserver l'harmonie et la sécurité de la commune. Merci à chacun de contribuer à l'embellissement et à la sécurité de notre commune en respectant ces obligations légales.

Jean François HOURDEAU, Maire de Maulde

Stationnement sur les trottoirs !

Chers habitants,

Pour un maire, le stationnement sur les trottoirs est une problématique récurrente.

Il s'agit d'un sujet important en matière de sécurité, d'accessibilité et de respect de la réglementation. Le stationnement sur les trottoirs est une problématique croissante dans notre commune, et il est essentiel d'y remédier pour garantir la sécurité et le bien-être de tous. Ce comportement, bien que parfois perçu comme anodin, a des conséquences graves sur l'accessibilité et la sécurité de tous.

Stationnement sur les trottoirs : une priorité pour notre commune

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs est une infraction qui affecte directement le quotidien de nos citoyens. En tant que maire, il est de notre responsabilité de garantir la sécurité et l'accessibilité de tous sur l'espace public. Le dépôt des conteneurs poubelles en dehors des horaires autorisés perturbe également leur usage.

Un enjeu de sécurité et d'accessibilité

Le stationnement sur les trottoirs met en danger les piétons, en particulier les personnes à mobilité réduite, les parents avec des poussettes, les enfants, pour qui la rue devient un danger lorsqu'ils doivent contourner un obstacle.

Les trottoirs sont des espaces réservés à la circulation piétonne. Lorsqu'ils sont obstrués, les piétons sont contraints de marcher sur la chaussée, augmentant le risque d'accidents.

Un non-respect du Code de la route

Le Code de la route (article R417-11) interdit strictement le stationnement sur les trottoirs, sauf autorisation spécifique matérialisée par une signalisation. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros et, dans certains cas, à l'enlèvement du véhicule.

Des solutions à mettre en place

Pour répondre à ce problème, la commune a plusieurs mesures :

1. Renforcement de la sensibilisation : Informer les habitants des règles en vigueur et des conséquences du stationnement illégal.
2. Création d'alternatives : Développer des zones de stationnement légales et donc des zones de circulation pour les piétons.
3. Aménagement urbain : Installer des bornes, des potelets ou des jardinières pour empêcher physiquement le stationnement sur les trottoirs.
4. Sanctions accrues : Mobilisation de la gendarmerie pour veiller au respect des priorités aux passages piétons. Sanctions pour les véhicules stationnant illégalement sur les trottoirs afin d'appliquer les amendes pour dissuader les comportements irresponsables.

Un appel à la responsabilité collective

Nous appelons tous les habitants à respecter les trottoirs comme des espaces dédiés aux piétons.

La solidarité et le respect des règles sont essentiels pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les usagers de l'espace public.

Il est amplement demandé aux personnes qui en ont la possibilité de stationner leurs véhicules dans leur cour.

Coté municipalité, des traçages de marquages au sol et signalétiques pour une meilleure visibilité seront réalisés afin de prioriser le passage des piétons pour la grand rue, petite rue et rue du pont qui ne peuvent pas passer en zone partagées, étant des routes départementales. Le développement des zones 30 et des zones de rencontre, où piétons et véhicules cohabitent en toute sécurité ayant été réalisés pour toutes les rues communales.

Ensemble, nous pouvons améliorer la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.

Agissons pour des trottoirs libres et accessibles à tous !

Jean François HOURDEAU, Maire de Maulde



COMMUNE DE MAULDE
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton de Saint Amand Les Eaux

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Objet : Arrêté permanent portant interdiction de démarchage sur toute la commune

Monsieur le Maire de Maulde,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles, L.2212-1 et suivants, L2212-2 et suivants, L2214-3 et L2215-1 ;
Vu le Code Pénal et notamment son article R610-5 et R623-2 ;
Vu le Code de la Consommation et notamment ses articles L121-1 à L121-7, L121-21 à L121-29 et L122-11 à L122-15 ;
Considérant que l'activité de démarchage s'intensifie sur la commune de Maulde ;
Considérant la recrudescence des cambriolages et le sentiment d'insécurité ;
Considérant qu'il est nécessaire de protéger les citoyens, surtout les plus vulnérables contre des pratiques commerciales déloyales et/ou agressives ;
Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquillité publique ;
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer la tranquillité publique et de prescrire toutes les mesures appropriées ;

ARRÊTE

Article 1 : Afin de préserver la tranquillité des habitants et de maintenir l'ordre public, le démarchage et toute prospection à domicile sont interdits sur le territoire communal à compter de ce jour, sauf autorisation expresse et exceptionnelle de la commune.

Article 2 : Cet arrêté est valable à compter de ce jour et ce pour une durée de validité permanente.

Article 3 : Les habitants qui s'estimeront victimes de pratiques déloyales et/ou agressives, ou encore d'usurpation d'identité sont invités à prendre contact avec les services de la gendarmerie.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié dans la commune de Maulde.

Article 5 : Ampliation sera transmise pour information à :

- La brigade de Gendarmerie de Lecelles,
- Un affichage sera effectué en Mairie

Maulde le 09 octobre 2024
Le Maire,
Jean-François HOURDEAU



Calendrier des jours de collectes...



En 2025

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Ve	03 Lu	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Sa	04 Ma	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Lu	06 Je	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Me		29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Je		30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
31 Ve		31 Lu		31 Sa	

Vacances scolaires

95010 MAULDE

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Verre
- Déchets verts

Déchets verts

Levants d'été

Les déchets de jardin doivent être apportés la veille au soir, de préférence collectés de 18h00 à 20h00.

Une question ?

point.infodéchets@siaved.fr
siaved.fr

Une question sur les déchèteries et l'amiante ?

Numéro Vert 0 800 003 793

Du lundi au vendredi, 8h-12h30 puis 13h30-16h30
(Appel gratuit)

Pour toute autre question :

Numéro Vert 0 800 775 537

Du lundi au vendredi, 8h30-12h puis 13h30-17h
(Appel gratuit)

C'est tout nouveau !

Flashez pour des infos personnalisées sur vos déchets !



Calendrier des festivités à venir...

Mars

- Mercredi 05 mars : Atelier numérique « aide aux démarches administratives » de 14h à 16h – salle des associations
- Samedi 08 mars : repas organisé par l'association sports et loisirs
- Samedi 22 mars : repas organisé par l'association mauld'joie
- Samedi 29 mars : action « nettoyons la nature »
- Samedi 29 mars : Audition des Elèves de L'EIMME

Avril

- Lundi 21 avril : chasse à l'œuf – 16h00
- Samedi 26 avril : course cycliste organisée par l'association New Team
- Samedi 26 avril : commémoration de la journée des déportations – 10h00

Mai

- Jeudi 08 mai : commémoration de l'Armistice 1945 à 10h00
- Mercredi 14 mai : Atelier numérique « Maîtriser Doctolib et le compte Améli » de 14h à 16h – salle des associations

Juin

- Vendredi 13 juin : Kermesse de l'école organisée par l'Amicale Laïque et l'équipe enseignant
- Dimanche 22 juin : course cycliste organisée par l'association Sports et Loisirs
- Dimanche 22 juin : Concert de ducasse de l'EIMME sous la halle
- Samedi 21 juin : fête des voisins

Le saviez-vous ? Ce bulletin municipal est imprimé en noir et blanc pour un coût de 48€, Imprimé en couleur, le coût serait de 480€. Chaque jour, nous sommes vigilants aux finances de notre commune.

Ce bulletin municipal est disponible en version couleur en Mairie ou par mail à accueil@mairie-maulde.fr